

Image not found or type unknown



Perte carte d'identité

Par **AOUT2017**, le **18/08/2017 à 14:02**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

JE SUIS ALLEE A PARIS ET ON M'OUVERT MON SAC ET PRIS LA COPIE DE LA CARTE IDENTITE DE MA MERE. QUE DOIS JE FAIRE? FAUT IL LA DECLARER A LA MAIRIE OU AUTRE.

MERCI POUR VOTRE REPONSE

Par **amajuris**, le **18/08/2017 à 14:05**

bonjour,
votre mère doit déposer une plainte pour vol de sa CNI, document indispensable pour demander la confection d'une nouvelle carte.
salutations